

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30  
  
Nombre de présents : 17  
  
Nombre de représentés : 6  
  
Nombre de votants : 23  
  
Pour : 23  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

**Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 6 octobre 2022**

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,  
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,  
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 6 octobre 2022, intégrant la modification demandée par un administrateur.

Pièces jointes : procès-verbal de la séance du CA du 6 octobre 2022 et modification sollicitée

Acte transmis aux autorités de tutelle le ... <b>29 NOV. 2022</b> Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
	
Romuald BONÉ	Bruno FYOT

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30  
  
Nombre de présents : 19  
Nombre de représentés : 6  
  
Nombre de votants : 25  
  
Pour : 25  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

**Objet : Plan de sobriété énergétique**

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,  
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,  
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- le plan de sobriété énergétique de l'INSA Strasbourg.

Pièce jointe : plan de sobriété énergétique

Acte transmis aux autorités de tutelle le ... <b>29 NOV. 2022</b> Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Bruno FYOT

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de présents : 19

Nombre de représentés : 6

Nombre de votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

### Objet : Budget initial de l'exercice 2023

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,*

*Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,*

### Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

190,78 ETPT sous plafond et 62,72 ETPT hors plafond

30 510 451 € d'autorisations d'engagement :

20 860 559 € personnel

6 287 853 € fonctionnement

3 362 039 € investissement

33 241 527 € de crédits de paiement :

20 860 559 € personnel

6 478 929 € fonctionnement

5 902 039 € investissement

27 388 313 € de prévision de recettes

5 853 215 € de solde budgétaire déficitaire

### Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

7 163 651 € de variation de trésorerie (prélèvement)

2 874 355 € de résultat patrimonial déficitaire

2 067 756 € d'insuffisance d'autofinancement

3 351 350 € de prélèvement sur le fonds de roulement

Tableaux

Le conseil d'administration approuve le tableau n° 1 modifié (ligne élèves fonctionnaires stagiaires des ENS, colonnes BI+2BR 2022 et BI2023 : remplacer 1,00 et 2,00 par 0,00) ainsi que les tableaux 2, 4, 6 et 9.

Pièce jointe :

- budget initial de l'exercice 2023

<p>Acte transmis aux autorités de tutelle le ...<del>2.9. NOV. 2022</del> Le Directeur de l'INSA Strasbourg</p>  <p>Romuald BONÉ</p>	<p>Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg</p>  <p>Bruno FYOT</p>
---	--

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30  
  
Nombre de présents : 15  
  
Nombre de représentés : 5  
  
Nombre de votants : 20  
  
Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

Objet : Bilan d'activité 2021 du centre de formation continue

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,  
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,  
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- le bilan d'activité 2021 du centre de formation de l'INSA Strasbourg.

Pièce jointe : bilan 2021 du centre de formation continue

Acte transmis aux autorités de tutelle le .... <b>29 NOV. 2022</b> Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Bruno FYOT

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30  
  
Nombre de présents : 15  
  
Nombre de représentés : 5  
  
Nombre de votants : 20  
  
Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

**Objet : Campagne d'emplois 2023**

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,  
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,  
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,  
Vu l'avis rendu par le comité technique le 17 novembre 2022,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- la campagne d'emplois 2023 de l'INSA Strasbourg.

Pièce jointe : campagne d'emploi 2023

Acte transmis aux autorités de tutelle le ... <b>29 NOV. 2022</b> Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Bruno FYOT

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30  
  
Nombre de présents : 15  
  
Nombre de représentés : 5  
  
Nombre de votants : 20  
  
Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

**Objet : Tarifs 2022-2023 : révision de certains tarifs**

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,  
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,  
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- les modifications tarifaires suivantes pour l'année universitaire 2022-2023 :
  - tarifs du centre de formation continue
  - tarifs des manifestations événementielles INSA Entreprise
  - tarifs de location de salles.

Pièces jointes : tarifs du centre de formation continue, des manifestations événementielles INSA Entreprise et des locations de salles pour 2022-2023.

Acte transmis aux autorités de tutelle le ... <b>29 NOV. 2022</b> Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Bruno FYOT

Acte n° 86 / 2022

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de présents : 15

Nombre de représentés : 5

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022

**Objet : Vade-mecum 2023 relatif aux frais de déplacement et d'hébergement**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,*

*Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,*

*Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- le vade-medum relatif aux frais de déplacement et d'hébergement applicable à l'INSA Strasbourg pour l'année 2023.

**Pièce jointe : vade-mecum 2023 relatif aux frais de déplacement et d'hébergement**

Acte transmis aux autorités de tutelle le .... **29 NOV. 2022**  
Le Directeur de l'INSA Strasbourg



Romuald BONÉ

Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022  
Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg



Bruno FYOT

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30  
  
Nombre de présents : 15  
  
Nombre de représentés : 5  
  
Nombre de votants : 20  
  
Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

**Objet : Contrôle interne budgétaire et comptable 2023**

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,  
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,  
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- la cartographie des risques budgétaires et comptables de l'INSA Strasbourg actualisée ainsi que le plan d'actions associé couvrant les risques budgétaires et comptables pour 2023.

Pièces jointes : cartographie des risques budgétaires et comptables 2023 ; plan d'action CIB-CIC 2023

Acte transmis aux autorités de tutelle le .... <b>29 NOV. 2022</b> Le Directeur de l'INSA Strasbourg  Romuald BONÉ	Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg  Bruno FYOT
--	---

Acte n° 88 / 2022

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de présents : 15

Nombre de représentés : 5

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022

**Objet : Autorisation de passation de marchés publics en procédure formalisée pour l'année 2023**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu le code de la commande publique,*

*Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,*

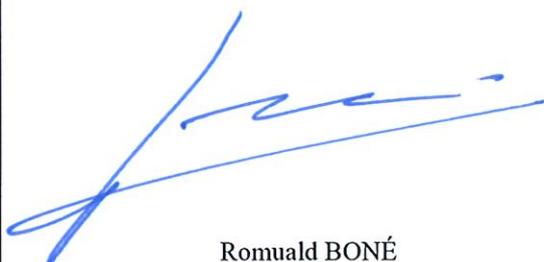
*Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,*

*Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- la passation des marchés publics suivants pour l'année 2023 :
  - Fournitures de périphériques et consommables informatiques pour un montant estimé de 400 000€ HT sur une durée de 4 ans ;
  - Acheminement de l'électricité pour la période 2024 à 2027 pour un montant estimé de 8 000 000 € HT ;
  - Prestation de service pour réaliser le passage du test du TOEIC pour un montant estimé de 144 000€ HT sur une durée de 4 ans ;
  - Exploitation des installations de Chauffage-Ventilation- Climatisation pour un montant estimé de 500 000 € HT sur une durée de 4 ans ;
  - Acquisition d'un centre d'usinage 5 axes pour un montant estimé de 200 000€ HT.

Acte transmis aux autorités de tutelle le ... **29 NOV. 2022** ...  
Le Directeur de l'INSA Strasbourg



Romuald BONÉ

Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022  
Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg



Bruno FYOT

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30  
  
Nombre de présents : 15  
  
Nombre de représentés : 5  
  
Nombre de votants : 20  
  
Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

**Objet : Capacités d'accueil 2023-2024 INSA Strasbourg**

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,  
Vu l'arrêté du 3 mars 2016 fixant les règles communes d'admission et de scolarité dans les instituts nationaux des sciences appliquées en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur,  
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,  
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,  
Vu l'avis rendu par le conseil des études le 17 novembre 2022,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ:**

- le nombre maximum d'étudiants accueillis à l'INSA Strasbourg pour l'année universitaire 2023-2024 pour chaque niveau de recrutement.

Pièce jointe : tableau – nombre maximum d'étudiants pour chaque niveau de recrutement 2023-2024

Acte transmis aux autorités de tutelle le ... <b>29 NOV. 2022</b> Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Bruno FYOT

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de présents : 15

Nombre de représentés : 5

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022

Objet : Capacités d'accueil 2023-2024 Master

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,*

*Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,*

*Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

*Vu l'avis rendu par le conseil des études le 17 novembre 2022,*

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- les capacités d'accueil, attendus et modalités d'examen des candidatures concernant les Masters co-accrédités avec l'Université de Strasbourg pour l'année 2023-2024.

Rappel des Masters co-accrédités :

- Master urbanisme et aménagement, parcours architecture, structures et projets urbains (ASPU), co-accrédité avec l'Université de Strasbourg et l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg ;
- Master sciences et génie des matériaux, parcours design des surfaces et matériaux innovants (DSMI), co-accrédité avec l'Université de Strasbourg ;
- Master image, robotique, ingénierie pour le vivant (IRIV), parcours automatique et robotique (AR), co-accrédité avec l'Université de Strasbourg ;
- Master image, robotique, ingénierie pour le vivant (IRIV), parcours topographie et photogrammétrie (topo), co-accrédité avec l'Université de Strasbourg ;
- Master physique appliquée et ingénierie physique, parcours modélisation numérique avancée (MNA), option génie civil et option mécanique, co-accrédité avec l'Université de Strasbourg.

Pièce jointe : tableau récapitulatif des capacités d'accueil, attendus et modalités d'examen des candidatures Masters co-accrédités

Acte transmis aux autorités de tutelle le ... <b>29 NOV. 2022</b> Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Bruno FYOT

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30  
  
Nombre de présents : 15  
  
Nombre de représentés : 5  
  
Nombre de votants : 20  
  
Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

**Objet : Dispositif exceptionnel de solidarité INSA Euro-Méditerranée**

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,  
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,  
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- la mise en place d'un dispositif exceptionnel de solidarité à destination des étudiants de l'INSA Euro-Méditerranée poursuivant leur cursus universitaire à l'INSA Strasbourg et qui se trouvent en situation financière précaire.  
Une commission ad hoc sera chargée de proposer au Directeur de l'INSA Strasbourg la liste des étudiants susceptibles de bénéficier d'une aide pour l'année 2022-2023 dans la limite de l'enveloppe attribuée.  
Le Centre Gaston Berger de l'INSA Strasbourg sera en charge du suivi de ce dispositif.

Acte transmis aux autorités de tutelle le ... <b>29 NOV. 2022</b> Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Bruno FYOT

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30  
  
Nombre de présents : 15  
  
Nombre de représentés : 5  
  
Nombre de votants : 20  
  
Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

**Objet : Droits d'inscription des étudiants extra-communautaires**

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,  
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,  
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- la possibilité d'accorder une exonération totale de droits d'inscription à certains étudiants extra-communautaires pour tenir compte de leur situation sociale ou spécifique, dans la limite du seuil prévu par le code de l'éducation en matière d'exonérations accordées par le directeur et selon la procédure de demande d'exonération applicable au sein de l'INSA Strasbourg.

Acte transmis aux autorités de tutelle le ..... <b>29 NOV. 2022</b> Le Directeur de l'INSA Strasbourg  Romuald BONÉ	Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg  Bruno FYOT
---	---

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30  
  
Nombre de présents :  
  
Nombre de représentés :  
  
Nombre de votants :  
  
Pour :  
Contre : 0  
Abstention :

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

**Objet : Prolongation de la participation de l'INSA Strasbourg au Schéma directeur vie étudiante Alsace**

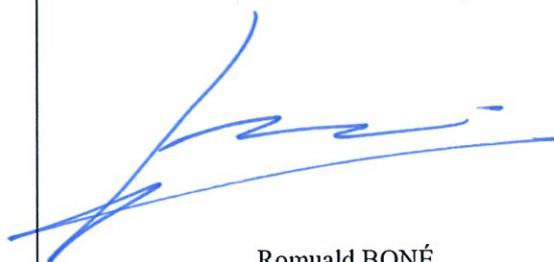
*Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,  
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,  
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- la prolongation de la participation de l'INSA Strasbourg au Schéma directeur vie étudiante Alsace (SDVE-A) formalisée par la signature de l'avenant en pièce jointe.

**Pièce jointe :** avenant portant prolongation de la participation de l'INSA Strasbourg au SDVE-A pour 2023

Acte transmis aux autorités de tutelle le ... 23 NOV. 2022  
Le Directeur de l'INSA Strasbourg



Romuald BONÉ

Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022  
Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg



Bruno FYOT

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30  
  
Nombre de présents : 15  
  
Nombre de représentés : 5  
  
Nombre de votants : 20  
  
Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

**Objet : Bilan social 2019**

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,  
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,  
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,  
Vu l'avis rendu par le comité technique le 17 novembre 2022,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- le bilan social 2019 de l'INSA Strasbourg.

Pièce jointe : bilan social 2019

Acte transmis aux autorités de tutelle le ... <b>29 NOV. 2022</b> Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
	
Romuald BONÉ	Bruno FYOT

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30  
  
Nombre de présents : 15  
  
Nombre de représentés : 5  
  
Nombre de votants : 20  
  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

**Objet : Politique des passages en contrat à durée indéterminée à l'INSA Strasbourg**

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,  
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,  
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,  
Vu l'avis rendu par le comité technique le 17 novembre 2022,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- le dispositif mis en place pour les passages en contrat à durée indéterminée à l'INSA Strasbourg.

Pièce jointe : dispositif de passage en CDI à l'INSA Strasbourg

Acte transmis aux autorités de tutelle le ..... <b>29 NOV. 2022</b> Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Bruno FYOT

Acte n° 96 / 2022

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de présents : 15

Nombre de représentés : 5

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022

Objet : Mise à terme d'une concession de logement par nécessité absolue de service

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,*

*Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,*

*Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

*Vu la délibération n°80/2021 du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg,*

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- la fin de l'attribution de la concession de logement par nécessité absolue de service accordée à madame Claire FRIEDRICH – logement cadastré sous n° 67182-.-36-0013 –, au 30 novembre 2022.

Acte transmis aux autorités de tutelle le .... **23 NOV. 2022**  
Le Directeur de l'INSA Strasbourg



Romuald BONÉ

Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022  
Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg



Bruno FYOT

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30  
  
Nombre de présents : 15  
Nombre de représentés : 5  
  
Nombre de votants : 20  
  
Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

**Objet : Réattribution de concession de logement par nécessité absolue de service**

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,  
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,  
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- la réattribution de la concession de logement par nécessité absolue de service – logement cadastré sous n° 67182--36-0013 – au profit de Monsieur André MARC, agent de l'INSA Strasbourg au service patrimoine, à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Acte transmis aux autorités de tutelle le <del>29 NOV. 2022</del> Le Directeur de l'INSA Strasbourg  Romuald BONÉ	Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg  Bruno FYOT
---	---

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30  
  
Nombre de présents : 15  
  
Nombre de représentés : 5  
  
Nombre de votants : 20  
  
Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

**Objet : Convention « modalités de participation de l'INSA Strasbourg au processus de sélection des candidats et aux actions de promotion du SAGI » - année 2022**

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,  
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,  
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- la conclusion de la convention « modalités de participation de l'INSA Strasbourg au processus de sélection des candidats et aux actions de promotion du SAGI » pour l'année 2022.

**Pièce jointe : convention « modalités de participation de l'INSA Strasbourg au processus de sélection des candidats et aux actions de promotion du SAGI – 2022 »**

Acte transmis aux autorités de tutelle le ... <b>29 NOV. 2022</b> Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Bruno FYOT

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30  
  
Nombre de présents : 15  
  
Nombre de représentés : 5  
  
Nombre de votants : 20  
  
Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022**

Objet : Accord de consortium DemoES INSA 2025

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,  
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,  
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :**

- la conclusion de l'accord de consortium DemoES INSA 2015.

Pièce jointe : accord de consortium DemoES INSA 2015

Acte transmis aux autorités de tutelle le ..... <b>29 NOV 2022</b> Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Bruno FYOT

Acte n° 100 / 2022

Nombre d'administrateurs : 34  
Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de présents : 15

Nombre de représentés : 5

Nombre de votants : 20

Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN SA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2022

**Objet : Contrat de mise à disposition de moyens techniques et numériques des plateformes mécanique et Smis**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,*

*Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,*

*Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- le projet de contrat de mise à disposition de moyens techniques et numériques – plateformes mécanique et SMIS – entre l'INSA Strasbourg et monsieur Clément Galantin, étudiant entrepreneur, sous réserve des modifications suivantes :  
article 2.1 Désignation des moyens mis à disposition  
Plateforme Mécanique : retrait des « moyens d'usinage conventionnel (tournage, fraisage), des moyens d'usinage à l'aide de machines à commande numérique (DMG 5 axes), de la machine de contrôle dimensionnel (MMT) et des bruts disponibles au sein de l'atelier »  
Plateforme SMIS : retrait de l'ensemble des moyens mis à disposition dans le projet initial

Pièce jointe : contrat de mise à disposition de moyens techniques et numériques

Acte transmis aux autorités de tutelle le ..... **29 NOV. 2022** .....  
Le Directeur de l'INSA Strasbourg



Romuald BONÉ

Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2022  
Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg



Bruno FYOT